



**DECLARATION DES PERSONNES SOUHAITANT ASSURER LA SURVEILLANCE
DES ETABLISSEMENTS DE BAINADE D'ACCES PAYANT POUR LES BNSSA
AYANT OBTENU LE DIPLOME APRES LE 28 AOUT 2007**
(Articles D.322-13 et A. 322-10 du code du sport)

A renouveler annuellement à la DDCS du lieu de votre domicile.

I Etat civil

NOM :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

II Diplômes

Diplôme :

Date et lieu de délivrance :

Dernière révision (date et lieu de délivrance du certificat d'aptitude) :

III Activités de surveillance

Lieu(x) d'exercice :

Période d'exercice :

Fait à le

Signature

Documents à joindre impérativement :

- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Copie du diplôme et du certificat de révision ;
- Certificat médical datant de moins de 3 mois (annexe III-9 de la partie réglementaire du code du sport)

Votre contact DDCS 75 : Mme Odile.KOLB: 01.82.52.47.97 – odile.kolb@paris.gouv.fr